

› DU Piloter, agir, évaluer en prévention et promotion de la santé

Ce diplôme d'université (DU) consacré à l'enseignement en prévention et promotion de la santé est proposé depuis la rentrée universitaire 2020.

Ce diplôme est le fruit d'un partenariat entre Santé publique France (SpF) et l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (Isped).

Il est proposé par la Chaire Prévention, créée en 2018. Elle a vocation à diffuser une formation d'excellence dans le domaine de la Prévention et la Promotion de la santé (PPS).

**Enseignement
en hybride**

Objectif

Appréhender les enjeux, méthodes, raisonnements propres au domaine de la prévention et de la promotion de la santé et ce, quel que soit le contexte d'exercice : agences, collectivités, associations, établissements de soins, mutuelles, etc.

Compétences acquises à l'issue de la formation

- › Utiliser les modèles adaptés au niveau d'intervention en PPS en vue de planifier et mettre en œuvre des actions promotrices de santé.
- › Identifier et mobiliser les partenaires et secteurs, y compris non sanitaires, de manière à avoir un impact sur la santé des populations dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé.
- › Favoriser des approches de promotion de la santé qui soutiennent l'empowerment, la participation des communautés, le travail en partenariat et l'équité afin de créer des environnements et des lieux de vie qui promeuvent la santé.
- › Identifier et favoriser la planification d'interventions adaptées du point de vue culturel et éthique en promotion de la santé.
- › Intégrer dans la planification et la mise en œuvre des politiques et des interventions, le recours et l'utilisation de toute connaissance, scientifique et

expérientielle, utile au développement d'une promotion de la santé efficace, juste et éthique.

- › Mettre en œuvre les étapes nécessaires à la conduite d'un projet et/ou d'une politique de prévention et de promotion de la santé de manière intégrée et adaptée aux populations : besoins et atouts, objectifs et priorités, plan d'action et partenariats.
- › Faciliter les partenariats nécessaires au développement d'intervention et/ou de politique de promotion de la santé à travers une démarche participative et reconnaissante des savoir-faire existants.
- › Utiliser des stratégies et techniques de plaidoyer et de transfert de connaissances pour développer la culture de prévention et promotion de la santé, dans tous les secteurs et engager les parties prenantes dans son développement.
- › Utiliser des stratégies et techniques de plaidoyer et de transfert de connaissances pour développer la culture de prévention et promotion de la santé, dans tous les secteurs et engager les parties prenantes dans son développement.

Public ciblé

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant acquérir une formation de base en PPS. Elle vous concerne si vous êtes déjà impliqué, ou souhaitez le devenir, dans des programmes de PPS.

Responsable pédagogique

- › Linda CAMBON
Professeure titulaire de la Chaire Prévention - chaire Isped

Autres membres de l'équipe pédagogique

- › François ALLA
*Professeur des universités
Praticien hospitalier*
- › Olivier AROMATARIO
Ingénieur de recherche
- › Leo DONZEL
Praticien Hospitalier
- › Jean Pierre GUICHANE
Maître de conférence associé
- › Ilaria MONTAGNI
Ingénieure de recherche et pédagogique
- › Ana RIVADENEYRA,
Maître de conférence associée
- › Nolwenn STEVENS
Ingénieure d'étude

Assistante pédagogique

- › Laurence CHEYROL
laurence.cheyrol@u-bordeaux.fr

Service formation continue Isped

isped.fc@u-bordeaux.fr

En collaboration avec :



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation).

Cette reconnaissance internationale vient souligner la qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics.

Institut de Santé Publique d'Épidémiologie et de Développement

146 rue Léo Saignat - CS61292

33076 Bordeaux Cedex France

www.isped.u-bordeaux.fr

Candidater

Avant le 2 septembre 2024

<https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

Organisation

Durée

Cet enseignement se déroule sur une année universitaire, entre octobre et septembre. Durant cette période, il nécessite un travail assidu d'environ 3 à 4 heures hebdomadaires. Chaque apprenant peut néanmoins choisir le mode et le temps de connexion qu'il souhaite.

Matériel pédagogique

Les documents mis à disposition ont été rédigés par des professionnels, travaillant au sein d'équipes de recherche en prévention et promotion de la santé de l'Isped et de la Chaire Prévention Isped-SpF. L'ensemble du matériel pédagogique est disponible *via* Internet.

Dispositif d'accompagnement

Sur le plan pédagogique, les apprenants bénéficient de compléments d'informations par le biais d'un forum d'échanges apprenants - enseignants, *via* Internet, auquel les enseignants répondent chaque semaine.

De plus, des travaux dirigés (TD) en présentiels (obligatoires) sont organisés au fin d'année sur une période condensée de 4 jours (calendrier diffusé à l'ouverture). Ces travaux dirigés permettent de discuter des contenus autour d'exercices planifiés en lien avec l'activité professionnelle des apprenants et des contenus spécifiques.

Enfin, chaque apprenant peut également poser des questions et solliciter de l'information ou de l'aide par courriel ou *via* la plateforme d'enseignement, sur les aspects administratifs ou informatiques, avec une réponse prévue dans un délai aussi bref que possible.

Validation de l'enseignement

La note générale est définie à l'issue d'un mémoire d'analyse réflexive, demandé aux apprenants en fin d'année.

Prérequis

Pour s'inscrire, il faut correspondre à au moins l'une des conditions suivantes :

- › être professionnel de la santé ayant validé un 2^{ème} cycle ;
- › être titulaire d'une maîtrise de sciences, master 1^{ère} année ou équivalent ; être un professionnel ayant plus d'un an d'expérience dans le domaine de la santé publique (appréciation sur dossier).

Par ailleurs, il est impératif :

- › d'avoir des connaissances de base en bureautique ;
- › de pouvoir se connecter régulièrement à Internet.

Le DU est prioritairement destiné **aux professionnels en activité**. Dans des cas exceptionnels et sur dossier, des étudiants pourront s'y inscrire.

Tarifs

(Sous réserve d'approbation par les instances universitaires)

Formation initiale

650 € de frais de formation + contribution à la vie étudiante et de campus * + droits de scolarité**

Formation continue/Adultes en reprise d'études ***

- › non financée : 1250 € de frais de formation + droits de scolarité**
- › financée : 1850 € de frais de formation + droits de scolarité**

* 100 € pour 2023-2024

** 170 € pour 2023-2024

*** Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE). Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
- Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
- Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

En cas d'inscription à plusieurs DU la même année, réduction des droits administratifs à partir de la 2^{ème} inscription (136 € pour 2023-2024).

Programme

Le DU est composé de 3 unités d'enseignement (UE) :

› UE EVA-TC : Evaluer, transférer, plaider en PPS

Il s'agit de saisir les enjeux de l'évaluation en PPS et la nécessité de croiser les méthodes afin d'appréhender toute la complexité des interventions. Il s'agit également dans cet enseignement d'aborder les modalités de communication, de plaider et de transfert de connaissances afin de rendre les évaluations réalisées directement utiles à la décision.

› UE THEOPPS: Ancrage théorique et fondamentaux en PPS

Il s'agit d'aborder les cadres théoriques et modèles mobilisables en PPS afin de bien déterminer sur quels leviers les interventions peuvent s'appuyer pour être efficaces, que ces interventions soient informatives, éducatives ou inscrites dans des démarches de marketing social, dans et hors milieu de soins. Dans cette UE, un accent particulier est également mis sur les approches écosystémiques propres à réduire les inégalités sociales de santé, ainsi que sur les aspects éthiques à considérer dans la mise en œuvre d'intervention.

› UE PILOT-PPS : Piloter et mettre en œuvre la PPS

Il s'agit d'aborder la conduite de projet à différents niveaux institutionnels et territoriaux en s'assurant dans les choix qui sont faits de démarches rigoureuses et evidence-based. Ces enseignements articulent les caractéristiques de la complexité des projets de santé publique (multi-partenariaux, multi-institutionnels, multi-territoriaux) aux spécificités méthodologiques propres au domaine de la PPS.

Candidature

Mode d'emploi

1

Candidater avant le **02 septembre 2024** sur la page <https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/#!accueilView>

2

Réponse du responsable pédagogique concernant l'autorisation pour l'inscription

3

Si avis favorable, envoi du dossier d'inscription à partir du mois de juillet

4

Envoi du dossier **dématérialisé**, pièces et règlement avant le **23 septembre 2024**

5

Ouverture de la plateforme le **14 octobre 2024** envoi des login et mot de passe uniquement si le dossier d'inscription est complet